



AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA
RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-0515-165
PPCMOI-02-2019

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Lors de la séance ordinaire tenue le 19 juin 2019, le conseil a adopté le PPCMOI-02-2019 introduit par la résolution numéro 2019-0515-165, projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble visant à permettre la construction d'un immeuble multifamilial.
- 2- Le certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Joliette pour cette résolution a été émis en date du 2 juillet 2019.
- 3- La résolution numéro 2019-0515-165 (PPCMOI-02-2019) entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À SAINT-PAUL, ce TROISIÈME jour du mois de JUILLET
deux mille dix-neuf.

Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint
M. Pascal Blais